

Talon à remettre à l'école pour le lundi 18 décembre 2017 au plus tard au titulaire de votre enfant..

JM Hamaide - Directeur

À remettre au titulaire de votre enfant pour le lundi 18 décembre 2017 A partir du 8 janvier 2018,

Mon enfant : Nom..... Prénom..... Classe :..... - prendra  
quotidiennement un repas chaud \* (potage, plat, dessert) - prendra occasionnellement un repas  
chaud \* (potage, plat, dessert) - prendra quotidiennement un potage \* - prendra occasionnellement  
un potage \* - ne prendra jamais de potage \* - dînera quotidiennement avec ses tartines et boissons  
apportées de la maison \* \*Supprimez ce qui ne convient pas.

Signature du chef de famille :.....